

SÉANCE ORDINAIRE

LE 13 JUIN 2005

Quatre-vingt-sixième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 13^e jour de juin 2005 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Manon Côté et Johane Corbin.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et monsieur les commissaires : Réjean Bessette, Huguette Cardinal, Josiane Fabry et Magda Farès.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 05.06.13
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

12.1 Remerciements et félicitations.

Remplacer le point 13 «Levée de la séance» par :

13. Ajournement de la séance.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Période de questions du public.

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 9 mai 2005 (document SG 05.06.13-04.1).
- 04.1.1 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil des commissaires du 16 mai 2005 (document SG 05.06.13-04.1.1).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.2 Correspondance :
 - 04.2.1 De madame Carole Grenier, attachée politique au Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 05.04.11-004 – Financement des écoles publiques.
 - 04.2.2 De monsieur Clermont Provencher, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : accusé de réception de la résolution HR 05.04.11-004 – Financement des écoles publiques.
 - 04.2.3 De madame Pierrette Bourgeois, directrice, Direction des programmes d'accès à l'égalité, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : Acceptation du programme d'accès à l'égalité de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ce, dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi.
 - 04.2.4 De monsieur René Lepage, directeur à la Direction des politiques et des opérations budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation de la fin des ententes relatives au service du transport scolaire pour les établissements d'enseignement privés situés hors territoire (document DG 05.06.13-04.2.4).
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Demande du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) (document DG 05.06.13-04.4).
- 04.5 Assurances complémentaires, établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document SG 05.06.13-04.5).
- 05.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (document EJ 05.06.13-05.1).
- 05.2 Fréquentation des élèves résidant sur la section «est» de la rue Dumont, Saint-Jean-sur-Richelieu (document EJ 05.06.13-05.2).
- 06.1 Appui au Service d'aide aux nouveaux arrivants de la Montérégie (document EA 05.06.13-06.1).
- 07.1 Achat d'ordinateurs remis à neuf (document TI 05.06.13-07.1).
- 08.1 Démissions (document RH 05.06.13-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 05.06.13-08.2).
- 08.3 Congés sabbatiques à traitement différé (document RH 05.06.13-08.3).
- 08.4 Adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2005-2006 (document RH 05.06.13-08.4).
- 08.5 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité (document RH 05.06.13-08.5).
- 08.6 Confirmation du statut d'engagement (document RH 05.06.13-08.6).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 4 mai 2005, pour un montant de 3 638 217,63\$, vérifiée par madame Micheline Sauvé (document RF 2005.06.13-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 18 mai 2005, pour un montant de 2 902 651,84\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2005.06.13-09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1^{er} juin 2005, pour un montant de 3 513 138,80\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2005.06.13-09.3).
- 09.4 Adoption de la politique RFP 03 «Politique de répartition des ressources financières 2005-2006» (document RF 2005.06.13-09.4).
- 09.5 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2005-2006 (Politique RFP 01 «Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement») (document RF 2005.06.13-09.5).
- 09.6 Adoption des prévisions budgétaires 2005-2006 (document RF 2005.06.13-09.6).
- 09.7 Fixation du taux de la taxe scolaire 2005-2006 (document RF 2005.06.13-09.7).

- 09.8 Fixation du taux d'intérêt sur les arrérages de taxes (document RF 2005.06.14-09.8).
- 09.9 Emprunt à long terme (réseautage).
- 10.1 Achat regroupé : Lait-école 2005-2006 (document RM 05.06.13-10.1).
- 10.2 Proposition de Gaz Métro pour 6 écoles (document RM 05.06.13-10.2).
- 10.3 Adjudication de contrats :
 - 10.3.1 Rénovation du secteur sanitaire, école Chabanel (document RM 05.06.13-10.3.1).
 - 10.3.2 Drainage de fondations, école Hamel (document RM 05.06.13-10.3.2).
 - 10.3.3 Ventilation de 3 classes, école Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc) (document RM 05.06.13-10.3.3).
 - 10.3.4 Agrandissement de la Salle Édouard Fortier, polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 05.06.13-10.3.4)
 - 10.3.5 Vérification et entretien des systèmes d'alarme incendie et éclairage d'urgence (document RM 05.06.13-10.3.5).
 - 10.3.6 Services alimentaires 2005-2006 et 2006-2007, école Marie-Derome (document RM 05.06.13-10.3.6).
 - 10.3.7 Enlèvement des rebuts 2005 à 2008 (document RM 05.06.13-10.3.7).
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets.
 - 12.1 Remerciements et félicitations.
- 13. Ajournement de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Claude Gauthier, président de l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'école de Richelieu dépose séance tenante, une demande d'accès à certains documents en lien avec la décision prise par le Conseil des commissaires à l'effet de suspendre le droit de madame Huguette Cardinal de siéger aux séances ainsi qu'aux comités de travail du Conseil et ce, dans le cadre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Monsieur Gauthier dépose également séance tenante une demande, au nom du Comité du non au transfert d'élèves formé de lui-même, de monsieur Raymond Guertin, maire de la Ville de Richelieu, de madame Brigitte Thériault, de monsieur Steve Côté laquelle est adressée à monsieur Robert Vigneault et concerne des éléments de nature financière liés à l'école de Richelieu.

Madame Claudine Gamache, mère d'un enfant vivant avec un trouble envahissant du développement dépose séance tenante, un document intitulé «Demande de classe TED primaire et secondaire dans les écoles régulières» et ce, afin de sensibiliser les membres du Conseil aux problématiques vécues par les élèves souffrant d'un trouble envahissant du développement en classe régulière ou en classe spéciale. À titre de représentante de plusieurs parents, madame Gamache demande à la Commission scolaire de former des classes TED au primaire et au secondaire dans des écoles régulières et ce, afin de mieux répondre aux besoins particuliers de ces enfants.

Madame Céline Gauthier, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur dépose séance tenante, une résolution dudit conseil à l'effet de demander à la Commission scolaire d'accorder à l'école l'allocation nécessaire pour couvrir le salaire d'un technicien en éducation spécialisée soit, 10 heures supplémentaire par semaine et que cette mesure soit intégrée au modèle de service de la Commission scolaire.

Monsieur Bernard Petit s'informe de l'évolution des travaux liés à la construction du réseau de fibres optiques.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 MAI 2005 (document SG 05.06.13-04.1)

HR 05.06.13
002

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2005 tel que déposé.

Adopté unanimement.

04.1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 16 MAI 2005 (document SG 05.06.13-04.1.1)

HR 05.06.13
003

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 16 mai 2005 tel que déposé.

Adopté unanimement.

- SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi aux réunions des 9 et 16 mai 2005.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Carole Grenier, attachée politique au Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 05.04.11-004 – Financement des écoles publiques.

04.2.2 De monsieur Clermont Provencher, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : accusé de réception de la résolution HR 05.04.11-004 – Financement des écoles publiques.

04.2.3 De madame Pierrette Bourgeois, directrice, Direction des programmes d'accès à l'égalité, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : Acceptation du programme d'accès à l'égalité de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ce, dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi.

04.2.4 De monsieur René Lepage, directeur à la Direction des politiques et des opérations budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation de la fin des ententes relatives au service du transport scolaire pour les établissements d'enseignement privés situés hors territoire (document DG 05.06.13-04.2.4).

04.2.5 De monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Demande de candidatures pour siéger au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

04.4 DEMANDE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU) (document DG 05.06.13-04.4)

Considérant la demande formulée par le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) à l'effet que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire autorise l'introduction du principe de la tarification de la surveillance d'élèves sur l'heure du dîner à l'école Notre-Dame-de-Lourdes;

Considérant les discussions tenues à ce propos par les membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail le 30 mai dernier;

**HR 05.06.13
004**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

De ne pas donner suite à la demande ci-haut mentionnée, formulée par le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu).

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Andrée Bouchard, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johane Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

A voté contre :

Monsieur Pierre Boudreau.

Pour : 15 Contre : 1

Adopté majoritairement.

Monsieur François Blais s'étant absenté de la séance de 20 h 05 à 20 h 15, il ne participe pas au vote ci-haut indiqué.

04.5 ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES, ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document SG 05.06.13-04.5)

Considérant que le contrat d'assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières vient à échéance le 1^{er} juillet 2005;

Considérant les offres reçues suite aux invitations faites auprès de trois courtiers reconnus dans le domaine scolaire;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 05.06.13
005

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire soit, la firme Lemieux, Ryan et Associés, le renouvellement du contrat d'assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 2005-2006 et ce, pour une prime totale annuelle de 109 557.00\$ excluant les taxes.

Adopté unanimement.

05.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(document EJ 05.06.13-05.1)

Considérant l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit que «Chaque année, la commission scolaire, après consultation de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles...»;

Considérant la consultation menée, tel que prévu, auprès des municipalités se situant entièrement ou partiellement sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la consultation menée auprès du Comité de parents de la Commission scolaire;

HR 05.06.13
006

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

D'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour les années 2005-2008 et ce, tel qu'il apparaît au document EJ 05.06.13-05.1.

Adopté unanimement.

05.2 FRÉQUENTATION DES ÉLÈVES RÉSIDANT SUR LA SECTION «EST» DE LA RUE DUMONT, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (document EJ 05.06.13-05.2)

Considérant la situation particulière que vivent les élèves du secteur «est» de la rue Dumont, située à Saint-Jean-sur-Richelieu (rue séparée en deux parties par un boisé);

Considérant la modification du circuit de transport nécessaire à cause dudit boisé situé sur la rue Dumont;

Considérant le fait que ces élèves fréquentent l'école Notre-Dame-de-Lourdes, (Saint-Jean-sur-Richelieu) depuis plusieurs années;

HR 05.06.13
007

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les élèves domiciliés sur la section «est» de la rue Dumont soient autorisés à fréquenter l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu);

Que cette mesure soit appliquée tant que les sections «est» et «ouest» de la rue Dumont sont séparées.

Adopté unanimement.

06.1 APPUI AU SERVICE D'AIDE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA MONTÉRÉGIE
(document EA 05.06.13-06.1)

Considérant la création récente du Service d'aide aux nouveaux arrivants de la Montérégie, corporation sans but lucratif;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières, par ses services disponibles, peut contribuer à l'atteinte des objectifs de l'organisme qui vise notamment à offrir aux nouveaux arrivants une structure d'accueil et d'accompagnement pour faciliter leur intégration en région;

Considérant que cet organisme désire mettre en œuvre des activités à l'intérieur de la MRC du Haut-Richelieu et que la Commission scolaire considère ce projet comme structurant pour le développement de la région.

HR 05.06.13
008

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie la création et la mise en œuvre des activités du Service d'aide aux nouveaux arrivants de la Montérégie ainsi que d'assurer sa collaboration aux projets en lien avec sa mission.

Adopté unanimement.

07.1 ACHAT D'ORDINATEURS REMIS À NEUF (document TI 05.06.13-07.1)

Considérant les besoins des écoles et des centres quant au renouvellement de leur parc informatique;

Considérant que l'entente conclue avec CDI Computer Dealers Inc., soumissionnaire pour l'acquisition de micro-ordinateurs et moniteurs remis à neuf, prendra fin le 30 juin 2005;

Considérant la satisfaction des établissements à l'égard desdits équipements et le désir réciproque de poursuivre l'entente ci-haut mentionnée aux mêmes termes et conditions;

HR 05.06.13
009

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

De poursuivre l'entente avec CDI Computer Dealers Inc. pour l'achat de micro-ordinateurs et moniteurs remis à neuf et ce, jusqu'au 30 juin 2006.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 05.06.13-08.1)

HR 05.06.13
010

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Jacques Bariteau, enseignant à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
011

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Raynald Boutin, enseignant à l'école Des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
012

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Nicole Coderre, technicienne en travaux pratiques à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 22 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
013

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Louise Deslauriers, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
014

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Fernande Desroches, enseignante à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
015

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Madeleine Dulude, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
016

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Guy Génier, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
017

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur François Goyette, concierge de nuit moins de 9275 m² aux écoles Saint-Eugène et Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 1^{er} février 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
018

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Lise Lefebvre, enseignante à l'école Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc), soit acceptée à compter du 12 février 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
019

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Luce Reid, enseignante à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
020

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Nicole Rolland, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 11 juin 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
021

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Monique Tougas-Trépanier, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeois, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
022

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «affaires personnelles», de madame Nathalie Hamel, psycho-éducatrice à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
023

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière», de monsieur Luc Belhumeur, technicien en bâtiment au Service des ressources matérielles, soit acceptée à compter du 5 mai 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
024

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «raisons familiales», de madame Nathalie Dupré, enseignante à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
025

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, de madame Louise Monast, conseillère en orientation à l'École professionnelle de métiers, soit acceptée à compter du 15 août 2005.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 05.06.13.08.2)

Considérant le motif «raisons familiales»;

HR 05.06.13
026

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame France Leclerc, secrétaire à l'école Félix-Gabriel-Marchand.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «raisons familiales»;

HR 05.06.13
027

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Nicole Dubé, technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Rivier.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «études»;

HR 05.06.13
028

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Cynthia Larouche, éducatrice en service de garde à l'école Marie-Derome.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «études»;

HR 05.06.13
029

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à monsieur Mario Desrosiers, éducateur en service de garde à l'école Des Prés-Verts.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «affaires personnelles»;

HR 05.06.13
030

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Monique Deneault-Dugas, secrétaire au Service des ressources humaines.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «éducation des enfants»;

HR 05.06.13
031

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Chantale Lemieux, secrétaire d'école à l'école Joseph-Amédée Bélanger.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «éducation des enfants»;

HR 05.06.13
032

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quarante pour cent (40%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Josée Denis, secrétaire d'école à l'école Saint-Gérard.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «éducation des enfants»;

HR 05.06.13
033

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Sonia Bergeron, technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Rivier.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «réorientation de carrière»;

HR 05.06.13
034

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Chantal Boyer, technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu).

Adopté unanimement.

Considérant le motif «réorientation de carrière»;

HR 05.06.13
035

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Suzanne Carreau, éducatrice en service de garde à l'école Bruno-Choquette.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «réorientation de carrière»;

HR 05.06.13
036

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Chantal Boulais, éducatrice en service de garde à l'école de Richelieu, pavillon Curé-Martel.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «raisons familiales»;

HR 05.06.13
037

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Ilibagiza Mulindabigwi, technicienne en éducation spécialisée à l'école Sainte-Anne.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 05.06.13.08.3)

HR 05.06.13
038

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que les congés sabbatiques à traitement différé soient accordés aux enseignants suivants selon les modalités définies ci-après :

Nom et Prénom	École	Champ	Plan de	Année de congé	modalités
Contant Josée	Chanoine-Armand-Racicot	19	2 ans	2006-2007	100 derniers jours
Dépelteau France	Napoléon-Bourassa	03	2 ans	2006-2007	100 derniers jours
Dubé France	N.-D. de Lourdes (SJ)	03	5 ans	2009-2010	100 derniers jours
Forgues Annie	Beaulieu	14	5 ans	2009-2010	100 derniers jours
Marsan Josée	Saint-Jacques	03	5 ans	2009-2010	Année complète
St-Jean-Dupuis Sylvia	Saint-Vincent	04	2 ans	2006-2007	100 derniers jours
Santerre Josée	Jean-XXIII	01	2 ans	2006-2007	100 derniers jours
Sarni Jean-Marc	Marcel-Landry	17	3 ans	2007-2008	100 derniers jours
Trinque Sylvie	N.-D. de Lourdes (Ib)	03	2 ans	2006-2007	100 derniers jours
Turgeon Gisèle	Marguerite-Bourgeoys	11	5 ans	2009-2010	Année complète
Turgeon Yvette	Laflamme	03	5 ans	2009-2010	Année complète

Adopté unanimement.

08.4 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE 2005-2006 (document RH 05.06.13-08.4)

**HR 05.06.13
039**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel, pour l'année 2005-2006 avec les modifications suivantes apportées au plan 2004-2005 :

Poste d'orthopédagogue

La baisse significative de la clientèle du primaire implique la baisse d'un poste en orthopédagogie. Comme il y a une retraite annoncée, il n'y aura pas de personnel en surplus.

Poste de conseiller en orientation

Ajout d'un poste au niveau secondaire.

Poste de conseiller en information scolaire à l'École professionnelle de métiers

Le départ de la titulaire de ce poste nous permet de transformer celui-ci en un poste de conseiller en formation scolaire, qui répondra mieux aux besoins du milieu.

Adopté unanimement.

08.5 AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ (document RH 05.06.13-08.5)

Considérant l'organisation scolaire projetée pour l'année 2005-2006, madame Danielle Beaumont dépose et commente la liste des enseignants susceptibles d'être non rengagés pour surplus ou mis en disponibilité au 1^{er} juillet 2005 :

Enseignante susceptible d'être non rengagée :

Lussier Nathalie, champ 6, école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville.

Enseignantes susceptibles d'être mises en disponibilité :

Paré Lise, champ 15, école Paul-Germain-Ostiguy;
Labrecque Manon, champ 15, école Marguerite-Bourgeoys;
Pomerleau Danielle, champ 15, école Marguerite-Bourgeoys.

08.6 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT (document RH 05.06.13-08.6)

Considérant que monsieur Charles Dalpé a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 02.08.26-065);

**HR 05.06.13
040**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Charles Dalpé soit confirmé dans son poste régulier de directeur adjoint à l'école Félix-Gabriel-Marchand.

Adopté unanimement.

Considérant que monsieur Carl Bérubé a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 03.09.08-031);

HR 05.06.13
041

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Carl Bérubé soit confirmé dans son poste régulier de directeur à l'École professionnelle de métiers.

Adopté unanimement.

Considérant que monsieur Pierre Crevier a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.06.14-073);

HR 05.06.13
042

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Pierre Crevier soit confirmé dans son poste régulier de directeur à l'école Napoléon-Bourassa.

Adopté unanimement.

Considérant que monsieur Jean-Gabriel Laberge a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.06.14-074);

HR 05.06.13
043

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Jean-Gabriel Laberge soit confirmé dans son poste régulier de directeur adjoint à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

Considérant que monsieur Renaud Bisson a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.06.14-077);

HR 05.06.13
044

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Renaud Bisson soit confirmé dans son poste régulier de directeur adjoint à l'école Dr-Alexis-Bouthillier.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Anne-Marie Ménard a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.06.14-078);

HR 05.06.13
045

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que sur recommandation du directeur général, madame Anne-Marie Ménard soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école Saint-Joseph (Lacolle).

Adopté unanimement.

Considérant que madame Mélissa Langlois a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.06.14-079);

HR 05.06.13
046

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que sur recommandation du directeur général, madame Mélissa Langlois soit confirmée dans son poste régulier de directrice adjointe à l'école Saint-Eugène.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Josée Roberge a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.06.14-080);

HR 05.06.13
047

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que sur recommandation du directeur général, madame Josée Roberge soit confirmée dans son poste régulier de directrice adjointe aux écoles Joseph-Amédée-Bélanger et Napoléon-Bourassa.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Monique Limoges a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.06.14-082);

HR 05.06.13
048

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que sur recommandation du directeur général, madame Monique Limoges soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu).

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 4 MAI 2005 (document RF 2005.06.13-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 4 mai 2005, pour un montant de 3 638 217,63\$ vérifiée par madame Micheline Sauvé (document RF 2005.06.13-09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 18 MAI 2005 (document RF 2005.06.13-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 18 mai 2005, pour un montant de 2 902 651,84\$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2005.06.13-09.2).

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 1^{er} JUIN 2005 (document RF 2005.06.13-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 1^{er} juin 2005, pour un montant de 3 513 138,80\$ vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2005.06.13-09.3).

09.4 ADOPTION DE LA POLITIQUE RFP 03 «POLITIQUE DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2005-2006» (document RF 2005.06.13-09.4)

Considérant l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la commission scolaire procède à une répartition financière entre ses écoles, ses centres de formation professionnelle et ses centres d'éducation des adultes;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

**HR 05.06.13
049**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter la politique RFP 03 «Politique de répartition des ressources financières 2005-2006» telle que déposée et présentée par monsieur Robert Vigneault, ainsi que les règles budgétaires 2005-2006.

Monsieur Denis Roy demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Ont voté contre :

Madame et messieurs : Johane Ouellette Langlois, Michel Aerts, François Blais et Denis Roy.

Pour : 13 Contre : 4

Adopté majoritairement.

09.5 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2005-2006 (POLITIQUE RFP 01 «POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT» (document RF 2005.06.13-09.5)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacement dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue à l'article 6.1.1 de la «Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement», d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

**HR 05.06.13
050**

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,40\$ du kilomètre pour l'année 2005-2006.

Adopté unanimement.

09.6 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2005-2006 (document RM 05.06.13-09.6)

Tous les documents nécessaires à l'adoption des prévisions budgétaires 2005-2006 émanant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'ayant pas été reçues à ce jour, ce point sera traité lors de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires prévu le 20 juin 2005.

09.7 FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE 2005-2006 (document RM 05.06.13-09.7)

Le règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire 2005-2006 n'ayant pas encore été adopté à ce jour, ce point sera traité lors de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires.

09.8 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES (document RM 05.06.13-09.8)

Ce point sera traité lors de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires.

09.9 EMPRUNT À LONG TERME (RÉSAUTAGE)

Ce point sera traité lors de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires.

10.1 ACHAT REGROUPÉ : LAIT-ÉCOLE 2005-2006 (document RM 05.06.13-10.1)

**HR 05.06.13
051**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2005-2006;

La Commission scolaire s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même;

De plus, elle accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001\$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

Adopté unanimement.

10.2 PROPOSITION DE GAZ MÉTRO POUR 6 ÉCOLES (document RM 05.06.13-10.2)

Considérant l'offre présentée par Gaz Métro d'une subvention de 136 000\$, pour effectuer des travaux liés à des équipements au gaz naturel, conditionnellement à ce que la Commission scolaire des Hautes-Rivières utilise dès l'été 2005 le gaz naturel comme source d'énergie pour 6 écoles soient, Paul-Germain-Ostiguy, Saint-Joseph (St-Sébastien), Providence, Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc), Des Prés-Verts et Marie-Derome et ce, pour une période minimale de 60 mois;

Considérant qu'en acceptant cette offre, la Commission scolaire devra mettre fin à l'utilisation du tarif Bi-énergie (BT) encore disponible jusqu'au 31 mars 2006, et devra ainsi déboursier un coût supplémentaire en énergie pour 2005-2006 estimé à environ 58 000\$;

Considérant que le montant de la subvention de Gaz-Métro pourra être réinvesti dans la réfection des fournaies des écoles Saint-Joseph (Richelieu) et Crevier et que ces travaux apporteront une économie annuelle récurrente estimée à environ 17 000\$;

HR 05.06.13
052

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accepter l'offre de subvention présentée par Gaz-Métro;

D'utiliser le gaz naturel comme source d'énergie en remplacement de l'électricité au tarif BT pour une période minimale de 60 mois pour les 6 écoles identifiées;

D'utiliser le montant de la subvention de Gaz-Métro pour remplacer, en priorité, les équipements de chauffage des écoles de Richelieu, pavillon Saint-Joseph et Crevier.

Adopté unanimement.

10.3 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.3.1 RÉNOVATION DU SECTEUR SANITAIRE, ÉCOLE CHABANEL (document RM 05.06.13-10.3.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

HR 05.06.13
053

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Conceptions Solam Inc. au montant de 78 300,00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de rénovations du secteur sanitaire de l'école Chabanel.

Adopté unanimement.

10.3.2 DRAINAGE DE FONDATIONS, ÉCOLE HAMEL (document RM 05.06.13-10.3.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

HR 05.06.13
054

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Services de Location Ste-Croix Inc., au montant de 25 995,65\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de drainage de fondations à l'école Hamel.

Adopté unanimement.

**10.3.3 VENTILATION DE 3 CLASSES, ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (SECTEUR SAIN-LUC)
(document RM 05.06.13-10.3.3)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.06.13
055**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, R.B.L. Ventilation Inc. au montant de 33 932,38\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de ventilation de 3 classes à l'école Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc).

Adopté unanimement.

**10.3.4 AGRANDISSEMENT DE LA SALLE ÉDOUARD FORTIER, POLYVALENTE
CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 05.06.13-10.3.4)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.06.13
056**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Axim Construction Inc., au montant de 50 791,36\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux d'agrandissement de la Salle Édouard Fortier à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

**10.3.5 VÉRIFICATION ET ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE ET
ÉCLAIRAGE D'URGENCE (document RM 05.06.13-10.3.5)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues ;

**HR 05.06.13
057**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, par région, identifié selon la méthode prévue au devis d'appel d'offres, le contrat pour la vérification et l'entretien des systèmes d'alarme incendie et éclairage d'urgence pour les années 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 pour les 4 régions à Alarmex Inc., selon les montants suivants :

Inspections annuelles	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4
2005-2006	12 681,40\$	1 207,74\$	5 222,10\$	7 240,76\$
2006-2007	12 681,40\$	1 207,74\$	5 222,10\$	7 240,76\$
2007-2008	12 681,40\$	1 207,74\$	5 222,10\$	7 240,76\$
Appel de service	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4
2005-2006	57,51\$	57,51\$	57,51\$	57,51\$
2006-2007	57,51\$	57,51\$	57,51\$	57,51\$
2007-2008	63,26\$	63,26\$	63,26\$	63,26\$

Adopté unanimement.

**10.3.6 SERVICES ALIMENTAIRES 2005-2006 ET 2006-2007, ÉCOLE MARIE-DEROME
(document RM 05.06.13-10.3.6)**

Considérant la décision du concessionnaire actuel de ne pas renouveler son contrat;

Considérant la recommandation émise par la direction de l'école Marie-Derome ;

**HR 05.06.13
058**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder à madame Nicole Ouimet, le contrat pour les années 2005-2006 et 2006-2007 pour la concession de la cafétéria à l'école Marie-Derome. Le coût du repas complet est fixé à 3,50\$;

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer ledit contrat.

Adopté unanimement.

10.3.7 ELÈVEMENT DES REBUTS 2005 à 2008 (document RM 05.06.13-10.3.7)

**Modifiée par :
HR 05.07.11-002**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.06.13
059**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes par établissement et ce, tel qu'il apparaît au tableau comparatif déposé sous la cote RM 05.06.13-03.7, les contrats de base pour l'enlèvement des rebuts pour les années suivantes :

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
RCI Environnement Inc.	39 864,00\$	41 168,00\$	42 587,00\$
Jean-Pierre Guay Transport Inc.	35 778,00\$	36 694,00\$	37 830,00\$
Les Rebut Ostiguy Inc.	1 800,00\$	1 800,00\$	1 800,00\$

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin informe les membres du Conseil des commissaires que la dernière réunion du Comité de parents pour l'année scolaire 2004-2005 s'est tenue la semaine dernière. Lors de cette séance, mesdames Manon Côté et Manon Tremblay ont été désignées afin de siéger au comité d'évaluation. Le bilan de l'année 2004-2005 a été effectué. En bref, une année mouvementée mais bien appréciée.

12.1 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

**HR 05.06.13
060**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que des félicitations soient adressées aux élèves qui ont contribué à l'organisation et au succès du Gala Méritas 2005 de l'école Mgr-Euclide-Théberge, jeudi le 2 juin dernier, ainsi qu'aux enseignants responsables de l'activité soient, messieurs André Alix, Paulo Raposo et Daniel Tétrault.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
061

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Myriam Chabot, enseignante en musique à l'école Notre-Dame-de-Loudes (Saint-Jean-sur-Richelieu) ainsi qu'aux élèves de l'harmonie de cette école qui ont remporté la première place au Festival des harmonies de Sherbrooke 2005. Un résultat digne de mention.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
062

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que des félicitations soient adressées à tous les élèves de 2^{ème} année de l'école Napoléon-Bourassa qui ont participé au Salon Jeunes-Projet, le 1^{er} mai dernier à l'école secondaire Antoine-Brossard. Cette activité vise notamment à promouvoir l'ouverture aux autres cultures.

Que des remerciements soient également transmis aux enseignants de 2^{ème} année qui ont accompagné ces élèves dans ce projet.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
063

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que des félicitations soient adressées à David Poirier, Marc-Antoine Sénécal et Jean-Charles Toupin, élèves à l'école Napoléon-Bourassa qui ont reçu une mention des juges lors de la finale régionale de l'Expo-sciences Bell tenue du 12 au 14 mai 2005 à l'aréna Etienne-Desmarteau de Montréal.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
064

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe du Service des ressources humaines qui ont participé à l'organisation de la Soirée reconnaissance dédiée aux membres du personnel ayant 25 années et plus de service au sein de la Commission scolaire. Une soirée fort appréciée.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
065

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées à messieurs et mesdames André Bordeleau (SASEC), Louise Many, Paulo Rapuso, André Alix, enseignants, Karine Elsek-Gaudreau, Sabrina Fugulin, Amélie Fournier, élèves, Marie-Lou Sorel, Jacynthe Lacasse-Perreault, Marie Lacasse-Perreault, Marie Pier Lefebvre, Marie-Rose Gaucher, Lise Pichette, Hélène Rondeau, comédiennes, Miguel Bouchard, responsable du son et Janin Lefebvre-Forgert, responsable de l'éclairage, lesquels ont tous contribué au succès de la comédie musicale présentée le 31 mai dernier à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

HR 05.06.13
066

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que des félicitations soient adressées aux membres de l'équipe féminine de handball de l'école Marguerite-Bourgeoys ainsi qu'à l'entraîneur, Alexandre Baribeau qui ont remporté une médaille d'Or au Championnat provincial de handball, les 9 et 10 avril derniers.

Adopté unanimement.

13. **AJOURNEMENT**

HR 05.06.13
067

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au 20 juin 2005, 19h30.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL